



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
OUEST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SGAMI OUEST Direction de l'immobilier

# **Remplacements de portes et renforcements de cloisons**

## **Hôtel de Police de Nantes**

### ***PROGRAMME TECHNIQUE***

*Maîtrise d'Ouvrage :*

PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE OUEST  
Secrétariat Général  
pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur OUEST  
28, rue de la Pilate  
C.S. 40725  
35207 RENNES CEDEX 2

*Conduite d'opération :*

Raphaël BARRETEAU – 02 99 67 80 83 – 06 19 66 59 05

Ce document comporte 2 pages numérotées

## **1. PRESENTATION DE L'OPERATION**

Les travaux sont à réaliser au quatrième étage de l'Hôtel de Police de Nantes (44).

L'objet principal des travaux concerne le remplacement de 10 portes (dont 3 en prestations supplémentaires éventuelles) par des portes retardatrices d'effraction ainsi que le renforcement de cloisons. Les portes et cloisons doivent offrir un pouvoir de retardement d'effraction de 10 minutes, certifié par un procès-verbal d'essai.

La prestation comprend plus précisément :

- les études et travaux préparatoires ;
- la dépose des anciennes portes ;
- le renforcement de certaines cloisons ;
- la pose des portes renforcées ;
- la mise en service des portes sur le contrôle d'accès existant ;
- toutes les prestations liées aux déplacements, temporaires ou définitifs, d'équipements techniques susceptibles de contraindre la bonne réalisation des travaux ;
- toutes finitions bâtimementaires des sols, des faux-plafonds, des cloisons, des peintures, ... concernés par les travaux ;
- le nettoyage des locaux concernés par le chantier.

La réalisation de ces travaux en un lot unique se justifie par une **forte exigence de coordination**.

En effet, ces travaux exigent :

- Une réalisation en site occupé avec maintien de la continuité de service ;
- Le respect des exigences de sécurité imposant un chantier propre et parfaitement sécurisé chaque soir ;
- Une planification rigoureuse et une parfaite coordination des compagnons ;
- Une communication claire et précise avec les services de Police ;
- Un comportement des entreprises irréprochable et un respect des engagements.